

Nouvelles de Pro Senectute Suisse



Immigrés qui vieillissent
en Suisse

Mobilité – avec ou sans auto

Entretien avec Marc Pfirter

Chère lectrice, cher lecteur,

C'est vrai qu'aujourd'hui il y a en moyenne plus de pauvreté en Suisse dans les jeunes familles (surtout monoparentales) que parmi les personnes âgées. Il n'en reste pas moins que les poches de précarité qui subsistent encore malheureusement parmi nos aînés sont particulièrement dramatiques, surtout à partir de 80 ans et surtout chez les femmes. Et parmi celles-ci, les veuves d'immigrés prédécédés (ouvriers du bâtiment !) sont en nombre croissant. Elles sont italiennes, espagnoles et maintenant aussi d'ex-Yougoslavie (en attendant d'être très bientôt aussi portugaises ou turques) et n'ont jamais bénéficié des structures d'intégration soutenues désormais par le crédit cadre voté par le Parlement fédéral. C'est pourquoi Pro Senectute s'engage actuellement à fond dans cette question de société importante au sujet de laquelle notre pays a pris un certain retard.



Pierre Aeby

Créé l'an dernier par notre fondation et plusieurs partenaires importants, dont les associations faîtières de groupements d'immigrés et le Conseil suisse des aînés, le Forum national pour l'âge et la migration se veut à la fois un creuset de solutions d'avenir et un observatoire des mouvements migratoires en Europe, surtout en relation avec le vieillissement de la population. Nul doute dès lors que le personnel de Pro Senectute, bénévoles compris, saura profiter de l'occasion d'assister au 2ème colloque national sur l'âge et la migration à Berne le 1er octobre prochain, journée internationale des personnes âgées (ONU).

Pierre Aeby
directeur adjoint de Pro Senectute Suisse

L'air du temps

Vieillir à l'étranger

L'intégration est un sujet délicat qui est au centre des débats. Il suffit de voir ce qui se passe avec les personnes immigrées vieillissantes. Le Forum national âge & migration entend attirer l'attention sur les failles dans ce domaine.

«Nous voulions des bras et ce sont des êtres humains qui sont arrivés.» Cette phrase de Max Frisch résume bien les réactions irritées des Suisses face aux « étrangers » durant les années soixante. On avait pensé que ces personnes rentreraient au pays un jour, mais la plupart d'entre elles sont restées et ont vieilli chez nous.

Les immigrés de cette première génération vivent dans notre pays mais la plupart ne sont pas vraiment intégrés. Une formation réduite sur le plan scolaire et professionnel, une lourde charge de travail et une expérience défavorable de la migration sont à l'origine des problèmes psychiques et physiques dont souffrent la plupart des personnes immigrées âgées.

Acteurs autour de la même table

Le colloque organisé en septembre 1999 par la Commission fédérale des étrangers (CFE) et Pro Senectute Suisse a été l'occasion d'aborder, pour la première fois sur la scène nationale, le thème de la vieillesse lié à la migration. Cette même année a vu la création d'une plateforme Internet (www.alter-migration.ch) qui offre la possibilité d'échanges entre spécialistes et autres intéressés.

En novembre 2003, le Forum national sur la vieillesse et la migration est apparu au grand public. Plusieurs fonctionnaires fédéraux, des organisations spécialisées et des associations en faveur des émigrés font partie de ce forum dont la tâche consiste à coordonner le travail

sur la « vieillesse et la migration » entre les acteurs les plus importants de la politique de la vieillesse, en tenant compte de la prise en charge stationnaire et ambulatoire des personnes âgées, de l'aide aux personnes âgées et du travail dans le domaine de la migration.

Les fruits de la collaboration

En collaboration avec la Commission fédérale des étrangers (CFE), le Pour-cent culturel Migros et Pro Senectute Suisse ont édité des brochures sur le thème de la retraite actuellement disponibles en neuf langues. L'Office fédéral des assurances sociales a, d'entente avec la CFE, publié des conseils en plusieurs langues pour les immigrés en ce qui concerne leurs droits en matière d'assurances sociales.

Pro Senectute offre de nombreux cours à effets multiplicateurs pour les personnes migrantes âgées portant sur les questions liées à la retraite et à l'insécurité matérielle et sociale qui apparaît avec l'âge. Des mesures mises sur pied par des organisations d'immigrés prônent des initiatives d'effort personnel et se consacrent activement à ce thème. Les diverses structures de soins pour personnes âgées échangent leurs expériences sur la façon dont elles envisagent, dans le futur, de

prendre en compte les besoins particuliers de la population immigrée.

Offrir des prestations dignes de ce nom

Depuis les années soixante, l'opinion publique a évolué dans le sens d'une meilleure ouverture à l'intégration. Cette évolution a également touché notre politique. On en veut pour preuve l'introduction, en 1999, de l'article sur l'intégration dans la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE). Celle-ci permet à la Confédération de promouvoir des projets d'intégration sociale. La votation populaire du 26 septembre sur la naturalisation facilitée des jeunes étrangers de la deuxième génération et l'acquisition de la nationalité par les étrangers de la troisième génération démontrera à quel point nous prenons au sérieux une politique d'intégration moderne. Les négligences d'autrefois ne devraient plus se reproduire. Les conditions de vie de nombreuses personnes âgées immigrées dans notre pays parlent d'elles-mêmes. C'est pourquoi il importe de mettre en place des prestations dignes de ce nom et de faire en sorte qu'elles reçoivent l'appui dont elles ont besoin. Pro Senectute met tout en œuvre pour apporter sa contribution en faveur d'une meilleure intégration.

kas/sw

Une politique d'intégration
adaptée

Journée nationale à Berne

Pour la seconde fois, un colloque national est organisé sur le thème de la vieillesse et de la migration. La première rencontre s'est déroulée le 29 septembre 1999, dans le cadre de l'Année internationale de la personne âgée. Elle a réuni plus de 200 femmes et hommes de divers milieux, politiques et économiques, et d'organisations s'occupant des immigrés et du travail sur la vieillesse.

La deuxième Journée nationale aura lieu à Berne le 1er octobre 2004. Elle portera sur divers aspects liés à la situation des immigrés âgés. Cette journée a un lien avec la campagne transnationale pour le travail interculturel sur la vieillesse, qui est également menée en Allemagne et en Autriche. Vous pouvez en obtenir le programme détaillé à l'adresse suivante: Pro Senectute Suisse, Rue du Simplon 23, 1800 Vevey, tél. 021 925 70 10, fax 021 923 50 30, secretariat-romand@sr-pro-senectute.ch

Âgé et mobile – avec ou sans auto

Pour beaucoup de personnes, le retrait, volontaire ou non, du permis de conduire représente un événement critique de la vie. La question portant sur l'aptitude à la conduite d'un véhicule représente un sujet sensible.

En novembre de l'année dernière, un automobiliste de 70 ans a perdu la maîtrise de sa voiture en ville de Zurich et provoqué le mort d'une jeune femme de 38 ans. Des semaines après ce tragique accident, des fleurs et d'autres objets étaient toujours déposés en signe de souvenir sur le lieu du drame. Le conducteur, qui souffrait de démence, est décédé peu de temps après. Ce triste cas a suscité de vives discussions sur la question de savoir si l'aptitude des automobilistes âgés à la conduite d'un véhicule ne devrait pas faire l'objet d'un examen plus régulièrement et de manière plus approfondie.

Ce débat est actuellement étendu à un autre thème: la question de mesures appropriées pour les jeunes chauffards qui, durant ces derniers mois, ont provoqué une succession d'accidents mortels spectaculaires. Dans la mesure où nombre de ces chauffards proviennent des régions de l'ex-Yougoslavie, des remarques racistes viennent envenimer les discussions: leur comportement est assimilé à la prétendue mentalité balkanique. Or, les causes de ces comportements insensés sont toutefois bien plus complexes et ne peuvent se réduire à la nationalité des individus incriminés.

« Groupes à risque » jeunes et vieux

Une réglementation protégeant mieux la société est en cours: la conduite irresponsable ne sera plus considérée comme un délit « chevaleresque », mais comme une mise en danger de la vie d'autrui sur la voie publique.

Sont visés les « groupes à risque » - dont font partie les jeunes chauffards et les conducteurs âgés qui ne peuvent plus compenser leur inaptitude à conduire.

Selon une enquête de l'Office des statistiques du canton de Zurich («statistik.info» 04/2004, www.statistik.zh.ch), les conducteurs de plus de 80 ans représentent le groupe d'âge qui connaît le risque le plus élevé d'accidents, après les jeunes conducteurs de 18 et 19 ans. Les personnes âgées conduisent moins, mais sur le nombre de kilomètres parcourus, elles sont plus souvent impliquées dans un accident que les personnes d'un groupe d'âge moyen. Selon une estimation de la police, dans les trois quarts des accidents où sont impliqués des conducteurs de plus de 75 ans, ceux-ci en sont les fautifs.

Mesures en discussion

L'Office fédéral des routes est conscient de ce problème et examine, dans le cadre de son projet sur une nouvelle politique de sécurité, une série de mesures pour les automobilistes âgés. Les réflexions suivantes en font partie:

- L'examen médical concernant l'aptitude à la conduite d'un véhicule devrait être effectué périodiquement non pas à partir de 70 ans mais déjà à 60 ans.
- En raison d'une possible partialité, l'examen ne devrait plus avoir lieu auprès du médecin de famille mais auprès d'un médecin spécialiste.
- Le débat porte également sur un octroi du permis de conduire pour une durée limitée. La prolongation de ce délai serait accordée à la condition de suivre avec succès un cours de formation continue.

Les propositions qui émanent de l'Office et d'autres instances sont très constructives. Il serait regrettable de penser qu'il s'agit d'une campagne contre « les vieux au volant ». Il n'est en aucun cas question que ces propositions éveillent la méfiance des personnes concernées; certaines craignent en effet d'être discriminées ou importunées en raison

de leur âge et pourraient imaginer que l'on veut priver les « personnes âgées » de leur capacité de se mouvoir dans le trafic.

Compenser les limitations dues à l'âge

Nul ne peut nier qu'avec l'âge, la vue et l'ouïe se réduisent peu à peu. Les automobilistes âgés réagissent en rappelant qu'en règle générale, ils sont plus prudents et plus sur la défensive que les jeunes. A cela s'ajoute le fait que les jeunes ont moins d'expérience, de connaissances sur l'aptitude à gérer des situations critiques dans le trafic. Il n'y a toutefois pas lieu de recommander une confiance aveugle en sa propre routine: le temps de réaction se fait plus lent avec l'âge, ce qui augmente la possibilité d'erreur d'appréciation pour une décision qui doit être prise rapidement.

Dans son manuel, le bureau suisse de prévention des accidents donne une série de recommandations pour les conducteurs âgés, par exemple faire un examen annuel auprès de son médecin de confiance à partir de 60 ans. Un test de sa propre aptitude à conduire pourrait intervenir avant la perte involontaire du permis de conduire. Diverses organisations cantonales de Pro Senectute donnent des cours en collaboration avec le TCS et d'autres associations.

Automobile = autonomie?

En cas de doute, le BPA recommande de recourir aux transports publics. L'expérience démontre toutefois que de nombreux automobilistes qui conduisent depuis de longues années renoncent à contrecœur à leur véhicule. Pour ces personnes, la menace de perdre leur voiture représente un événement critique dans leur vie. Dans notre société, l'autonomie est souvent assimilée au fait d'avoir une voiture: la liberté, la disponibilité sont souvent mises en lien avec la détention et l'utilisation d'une voiture.

Dès l'instant où l'aptitude à conduire est remise en cause, cela va au-delà d'une simple question de permis de conduire: elle représente une menace pouvant limiter un mode de vie installé depuis plusieurs années. Et pourtant, la perte du permis de conduire peut également représenter une amélioration de la qualité de vie. «La découverte de la lenteur», selon le titre à succès de l'écrivain Sten Nadolny, permet d'apprendre à apprécier la valeur d'autres formes de mobilité.

Prendre en considération les faiblesses

Notre société fortement mobile fait apparaître un manque bien particulier: une pauvreté de mouvement qui concerne les personnes âgées – mais pas seulement. Les offres concernant la pratique du sport et du mouvement de Pro Senectute essaient tant bien que mal de combler cette lacune: elles prônent le plaisir à faire bouger ses pieds et son corps tout entier. L'intérêt toujours croissant que suscitent ces offres prouve que le besoin de se mouvoir existe également chez les personnes âgées.

Lors des discussions qui concernent les automobilistes âgés, on entend souvent que les vieilles personnes subissent de nombreux préjugés lorsqu'elles se déplacent. Ainsi, les piétons de plus de 80 ans sont fortement en danger. C'est la raison pour laquelle Pro Senectute s'est engagée pour que les planifications urbaines prêtent une attention particulière à la situation des usagers de la route les plus vulnérables. Cette préoccupation ne concerne pas seulement les personnes âgées mais aussi les enfants et les personnes handicapées. Lors de la consultation sur «le plan directeur de la locomotion douce» de l'Office fédéral des routes, Pro Senectute a mis l'accent sur l'importance d'un changement de comportement vis-à-vis de la mobilité. C'est uniquement en promouvant la mobilité autonome que l'on pourra améliorer la sécurité de toutes les personnes qui ne sont pas détentrices d'un véhicule. *kas/sw*

Être mobile en utilisant ses propres forces

Renforcer l'action sociale

La Communauté suisse de travail pour la politique sociale regroupe l'ensemble des organisations dans le domaine social. Elle se présente pour la première fois au public par le biais d'une publication et d'un colloque sur la politique de la santé.

Alors que les pouvoirs publics font toujours davantage d'économies, les discussions sur l'affectation de l'argent de l'État vont bon train. Sur le fond, la question n'est déjà plus de savoir quelles sont les tâches qu'un Etat de droit, social et politique, doit remplir, mais le débat porte désormais sur les prestations que celui-ci est encore en mesure de fournir. Des pans entiers de l'équilibre social sont menacés par le « programme d'allègement budgétaire » qui touche l'ensemble de la fonction publique. Il est donc plus que jamais nécessaire que des voix fortes se fassent entendre dans les débats publics et puissent mettre l'accent sur le rôle indéniable de la responsabilité sociale.

Des organisations actives telles que Pro Senectute assument déjà ce genre de tâches dans le domaine social. La possibilité s'est alors présentée de renforcer l'engagement envers la société en créant des liens plus étroits avec d'autres organisations. C'est dans cet esprit que la Communauté suisse de travail pour la politique sociale a été créée en 2002 (CSPS). Caritas Suisse, l'Oeuvre suisse d'entraide des églises évangéliques, pro jeunesse, Pro Senectute et la Croix-Rouge Suisse en sont membres.

Pression du changement et chances à saisir

L'économiste social Matthias Wächter a été élu président de la Communauté de travail. Après une longue phase de mise en route, celle-ci se présentera au public par le biais d'un document exhaustif qui paraîtra le

6 septembre prochain sous l'intitulé « Pour une politique de la santé solidaire. Le processus de réforme de la santé publique en Suisse d'un point de vue sociopolitique ». La publication, disponible auprès de la Communauté de travail, coûte 20 francs.

Ce document servira de base à la préparation du programme du colloque « La politique de la santé est une politique sociale » qui se tiendra à Berne le 27 octobre prochain (au «Kursaal», Kornhausstrasse 3). Cette journée devrait permettre de situer les réformes à venir en matière de santé publique dans le contexte plus large de la politique sociale. La pression du changement en raison de l'évolution des coûts doit clairement représenter une chance de renforcer la qualité de la prise en charge des personnes malades en cas de besoin, en particulier de toute personne défavorisée socialement.

Santé et questions sociales

Le colloque réunira des acteurs importants de l'économie, de la politique et de l'administration. Le directeur de l'Office fédéral de la santé, Thomas Zeltner, interviendra sur les exigences en matière de santé publique. Gianfranco Domenighetti, professeur d'économie de la santé à l'université de Lausanne et directeur de la santé publique du canton du Tessin, abordera la santé sous l'aspect des questions sociales. Rebecca Spirig, de l'Institut de soins de Bâle, discutera du développement des mesures innovatrices en matière de prise en charge de patients atteints de maladies chroniques. Finalement, les partis et les partenaires sociaux participeront à une table ronde animée par Ellinor von Kauffungen.

Vous pouvez obtenir des informations plus détaillées sur la publication et le colloque auprès de la Communauté suisse de travail pour la politique sociale (CSPS), Mühlenplatz 3, Case postale, 3000 Berne 13, Tél. 031 326 19 15, Fax 031 326 19 10, administration@socialcoalition.ch. kas/sw

L'imagination au pouvoir

Voici maintenant presque six mois que Marc Pfirter, nouveau directeur de Pro Senectute Suisse, est en fonction. PS-Info a souhaité le présenter très brièvement à ses lectrices et lecteurs.

PS-Info : *Vous avez quatre enfants encore en âge scolaire; est-ce que vous ne craignez pas de sacrifier un peu votre vie de famille en reprenant cette nouvelle et importante tâche ?*

M. Pfirter : C'est vrai que cette inquiétude m'a effleuré au moment où j'ai fait mes offres à Pro Senectute, mais je me suis dit que j'avais jusqu'ici assumé passablement de tâches tout aussi astreignantes et que j'avais toujours su concilier vie de famille et profession. Pour moi, c'est essentiel de maintenir un bon équilibre et je ne crois pas qu'on puisse être en paix avec soi-même si l'on sacrifie tout à une carrière, si belle soit-elle. Les instants passés avec les miens sont pour moi un moyen fantastique de me ressourcer et de prendre aussi le recul nécessaire par rapport aux contingences parfois technocratiques d'une fonction directoriale.

En fait, qu'est-ce qui vous a poussé à chercher un nouveau défi ?

Je suis quelqu'un de spontané et j'imagine que cette ouverture professionnelle s'est présentée à moi juste au moment où je commençais à m'interroger, à me demander si c'était sage de vouloir m'incruster jusqu'à la retraite dans ma tâche de chancelier d'État du Canton d'Argovie. Je pense que, d'une part, le destin m'a donné un coup de pouce et que, d'autre part, j'aspirais depuis un certain temps déjà à m'engager pour une ONG. Comme d'autres faits de société, la question du vieillissement de notre population m'interpelle et je suis convaincu que notre pays n'a pas encore trouvé les vraies, les bonnes réponses en matière de vieillissement heureux, à l'abri des peurs,

ni en matière de relations solidaires entre les générations. Je ne sais pas s'il faut vraiment réinventer un contrat social, mais je suis en tout cas persuadé qu'il faut torpiller les clivages idéologiques qui minent cette question du vieillissement et l'aborder sous des angles relevant des progrès de la médecine et de l'hygiène de vie et aussi en réhabilitant une image de la vieillesse écornée et injuste.

Mais concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?

Je vous donne un petit exemple de ces blocages politiques que je déplore : aujourd'hui, si quelqu'un entre en matière sur l'augmentation de l'âge de la retraite, il est aussitôt banni par la gauche et les syndicats, alors même que l'on sait qu'une partie de notre population est suffisamment en forme à 65 ans pour continuer à travailler et même que certaines personnes le souhaiteraient vivement. À l'inverse, si vous exigez la retraite à 60 ans pour les métiers féminins mal payés et les métiers pénibles du bâtiment, par exemple, c'est la droite et le patronat qui vous traitent d'utopiste. Or, à l'évidence, la vérité est des deux côtés à la fois et une fondation comme Pro Senectute doit apporter à l'avenir beaucoup plus d'éléments concrets et de faits avérés dans ce débat, puisque nous disposons de données démographiques et sociologiques très précieuses en raison des constatations de toute nature que nous pouvons faire grâce à nos presque 130 centres de consultation sociale répartis dans toute la Suisse. J'ai d'ailleurs l'intention de mettre ces données en valeur pour qu'elles soient à disposition des autorités et des politiques. C'est aussi notre rôle.

On aurait envie de vous écouter encore, mais la place manque...

Ce n'est pas grave, ces prochaines années me donneront encore bien des occasions de connaître personnellement celles et ceux qui oeuvrent dans les cantons pour Pro Senectute et avec qui je me réjouis d'échanger des idées sur le rôle de notre fondation aujourd'hui et demain. AY



Marc Pfirter

Module Alter Ego

Le module de sensibilisation Alter Ego contre la maltraitance des personnes âgées est désormais disponible sur CD ROM, en français et en allemand.

Elaboré par un groupe de délégués cantonaux, sous la coordination d'Olivier Tamarcaz, du secrétariat romand de Pro Senectute, ce document, constitué de 140 diapositives, permettra aux personnes ressource de moduler leurs présentations en fonction du public et du temps imparti.

Divisé en six sections suivies d'une bibliographie sélective, le module définit d'abord différentes formes de maltraitance, en répertoriant les types d'abus et de négligences que l'on peut déplorer, à domicile ou en institution, avant d'aborder les causes et les conditions environnementales du phénomène. Des extraits de témoignages des intervenantes en soins à domicile de la région de Morges/Aubonne mettent en évidence, dans un langage direct, sans fioritures, les souffrances et le désarroi des personnes âgées maltraitées. Le document fournit ensuite des indications sur la manière de détecter les situations à risques, puis aborde les stratégies de prévention à mettre en œuvre.

Cet outil didactique contient aussi une réflexion sur ce qu'est une approche relationnelle « bientraitante » ; en effet, conformément à la charte d'Alter Ego, ses auteurs ont eu le souci d'éviter la stigmatisation et la culpabilisation, en mettant l'accent sur les ressources des personnes.

Le CD ROM est offert à tous les membres d'Alter Ego qui en font la demande. Les non membres peuvent l'obtenir gratuitement en adhérant ; aux autres, il sera facturé CHF 50.- jr

Pour information : ALTER EGO,
c/o Pro Senectute Suisse, secrétariat romand
Rue du Simplon 23, 1800 Vevey
Tél. 021 925 70 10, fax 021 923 50 30
christiane.richon@sr-pro-senectute.ch

Surmonter les obstacles

Le Conseil suisse des aînés organise un colloque cet automne sur le thème « De la démographie à la démocratie »

Des conseils d'aînés ont fait leur apparition sur les scènes communale, cantonale et nationale. Ils ont pour objectif de mettre le savoir et l'expérience de femmes et d'hommes âgés à la disposition de la collectivité publique. Ce que ces personnes ont à apporter s'oublie facilement dans la discussion sur les « coûts de la vieillesse ». Dans notre société, la génération des seniors est sous pression en raison des affirmations selon lesquelles elle représente une charge financière pour les personnes professionnellement actives.

Ce colloque, qui aura lieu à Berne le 15 octobre 2004, permettra au Conseil suisse des aînés d'apporter sa contribution pour surmonter les obstacles entre les générations et encourager les personnes âgées à s'engager pour la communauté. La publiciste renommée Judith Giovanelli-Blocher parlera du « chemin élevé de la vieillesse ». De nombreux orateurs et oratrices – dont Margrit Annen, la présidente sortante du Conseil des aînés de Lucerne – présenteront le travail des conseils des aînés. Urs Kalbermatten (Pro Senectute Suisse) fera une description des « distorsions » entre la démographie et la démocratie. A la fin du programme, il y aura une petite représentation de cabaret sur le thème « Générations – où se trouve le conflit ? »

Le colloque se déroulera à l'aula du campus de Muristalden, Muristrasse 12, Berne. Les conférences auront lieu en allemand et en français. La participation s'élève à 40 francs (y compris le repas du soir). Les inscriptions doivent être adressées au
CSA, Margrit Bossart
c/o Pro Senectute Région Berne
case postale 696, 3000 Berne 31
tél. 01 359 03 53, fax 031 359 03 02
ssr-csa.info@pro-senectute.ch. kas/sw

Impressum

Pro Senectute Suisse
Centre national
Lavaterstr. 60, 8027 Zurich
tél. 01 283 89 89
fax 01 283 89 80
www.pro-senectute.ch

Secrétariat romand
Simplon 23, 1800 Vevey 1
tél. 021 925 70 10
fax 021 923 50 30
secretariat-romand@
sr-pro-senectute.ch

Textes
Pierre Aeby (AY)
Jacques Repond (jr)
Kurt Seifert (kas)
Sophia Wittmann (sw)